



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Pyrénées-Orientales

Service Aux Entreprises (S.A.E.)

C.C.C.
COURRIER ARRIVÉ

Le 26 AOUT 2015

2380

BORDEREAU

Destinataire :

Monsieur Jean CASTEIX
Président Communauté de Communes
Conflent Canigou
Hôtel de Ville
Route de Ria
66500 PRADES

Expéditeur :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des P.O
Service Aux Entreprises
Po/Martine SICART
7 Boulevard du Conflent
BP 99907
66962 PERPIGNAN Cedex 9

Date : 25/08/15

Total page(s) : 1

Monsieur le Président,

Nous avons accusé réception en date du 12/08/2015 la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigou concernant la création de la ZAC des Brulls à Prades.

Après examen du dossier, nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

Le secrétaire du Service Aux Entreprises



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES PYRENEES-ORIENTALES

7 boulevard du Conflent - BP 99907 - 66962 Perpignan Cedex 9 - Tél. : +33 4 68 35 88 00 - Télécopie : +33 4 68 51 40 26

Internet : www.cma66.fr - Courriel : contact@cma66.fr